

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1744

Artikel: L'aide sociale en pays riche : l'aide sociale explose, financièrement et politiquement : elle n'en reste pas moins nécessaire et contrôlable
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024414>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

choix des moyens de
propagande est incompatible

avec la recherche de
compromis.

C'est à ce rééquilibrage qu'il
faut travailler.

L'aide sociale en pays riche

L'aide sociale explose, financièrement et politiquement. Elle n'en reste pas moins nécessaire et contrôlable

Yvette Jaggi (27 août 2007)

La situation économique s'améliore, le marché du travail se fait demandeur et le chômage régresse depuis plus de trois ans. Mais les cantons, surtout romands, et les grandes communes, principalement les villes-centre, consacrent année après année des dizaines de millions supplémentaires à l'aide sociale sous ses différentes formes (aides cantonales et communales, prestations complémentaires, etc.). Une aide dont bénéficient plus de 4,5% des habitants en pays de Vaud et de Neuchâtel, plus «*généreux*» que la moyenne suisse (3,3% en 2005). Ce taux grimpe à plus de 6% dans les cinq plus grandes villes du pays et avoisine les 5% dans les villes de 20'000 à 100'000 habitants.

La proportion d'étrangers parmi les bénéficiaires est partout supérieure à celle de leur présence dans la population, l'écart étant particulièrement manifeste dans les cantons de Vaud, Fribourg, Jura et Genève, tout comme d'ailleurs dans les deux Bâle, en Argovie et à Zurich.

Outre les familles monoparentales, où se recrutent par ailleurs la majorité des «*travailleurs pauvres*» (*working poors*), les jeunes en difficulté constituent

la principale catégorie de personnes devant recourir à l'aide sociale, à long terme de plus en plus souvent. Rien qu'à Lausanne, on recense environ 2000 jeunes adultes sans formation ni revenu autre que celui d'insertion. Ce dernier correspond à un montant plus élevé dans le canton de Vaud que la norme fixée par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS): 1100 francs dès 18 ans au lieu de 975 francs ailleurs. Autant dire davantage qu'un salaire d'apprenti en dernière année. Pas très encourageant pour ceux qui ont la possibilité et font l'effort d'acquérir une formation professionnelle.

Question motivation, on notera les effets discutables de l'inversion faite par exemple dans le canton de Vaud par rapport à la pratique des cantons alémaniques. Outre-Sarine, le jeune adulte qui suit les cours proposés ou fait des efforts analogues d'insertion s'en trouve récompensé par un complément versé en sus du minimum CSIAS; dans le canton de Vaud, celui qui «*ne va pas aux mesures*» recommandées est, au bout d'un certain temps d'absence, rétrogradé à ce même minimum.

Les chiffres et réalités de l'aide

sociale se prêtent évidemment à différentes lectures. Les assistants sociaux purs et durs tiennent tout ayant-droit aux prestations sociales pour une innocente victime de la société. A l'autre extrême, l'UDC sélectionne sans scrupule les statistiques qui lui permettent de stigmatiser à la fois les bénéficiaires de l'aide sociale, les autorités qui font les lois et règlements d'attribution ainsi que les professionnels qui les appliquent, le plus souvent avec toute la rigueur voulue et la finesse souhaitable.

Toujours obsédée par la question des éventuels abus, l'UDC mène le débat sur le fameux taux de fraude aux assurances sociales, que certains politiciens voudraient ramener à l'inaatteignable taux zéro – alors que la fraude fiscale ne les dérange pas le moins du monde. La bataille pour la création des inspecteurs sociaux a fait rage pendant des mois à Zurich, où le parlement est finalement entré en matière, sans aller encore jusqu'à la communication d'informations entre fichiers de police et services sociaux. En ville de Berne, les socialistes ont repris la main et tentent de gérer la difficile introduction d'un système de contrôle, pour un taux de fraude estimé à moins

d'un pour-cent - la petite moitié des proportions plus réalistes admises dans les villes romandes.

En tout état de cause, l'explosion des coûts de l'aide sociale va globalement se poursuivre, pour dépasser les 6,6 milliards de francs enregistrés en 2005. Les

cantons supportent la quasi-totalité de cette charge globale. Ils ne manqueront pas de transférer sur les communes, à travers la facture sociale, une partie de leur éventuel manque à gagner consécutif à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). Dans le vaste marchandage en cours, la

gauche, même quand elle est majoritairement aux affaires comme dans beaucoup de grandes villes, doit veiller à ce que les considérations financières ne l'emportent pas sur la prise en compte des besoins des personnes en difficultés, ni sur la gestion sérieuse de leurs dossiers. .

La leçon de la bulle hypothécaire américaine

Pas de marché sain sans un cadre normatif fort

Jean-Daniel Delley (21 août 2007)

La Bourse est le lieu de rencontre des entreprises en quête de capitaux et des investisseurs qui cherchent à placer leur épargne. Elle garantit une allocation efficace des ressources financières dans un face-à-face de l'offre et de la demande, conformément aux règles d'autorégulation propres à un marché. Voilà pour la théorie. Une théorie une nouvelle fois prise en défaut à l'occasion de l'endettement hypothécaire américain.

Pour faire face à la chute brutale et sévère des cours et assurer l'approvisionnement en liquidités, condition de fonctionnement des marchés boursiers, les banques centrales ont dû y injecter des

dizaines de milliards de dollars. A cette occasion, on n'a pas entendu les protestations des coryphées d'un libéralisme pur et dur, pourtant prompts à dénoncer les interventions des pouvoirs publics. Par ailleurs la bulle hypothécaire américaine a révélé au grand public les mécanismes complexes de dispersion du risque, poussés à un point tel qu'il est devenu impossible d'identifier les produits financiers proposés aux investisseurs.

Cette péripétie, en espérant qu'elle en reste une, nous rappelle qu'un marché se nourrit de la confiance des opérateurs et que cette confiance exige une grande transparence, toutes conditions

qui ont fait défaut dans cette affaire. C'est dire que l'économie de marché implique un cadre normatif fort, garanti par les pouvoirs publics. Les pères du libéralisme l'avaient bien compris. Leurs descendants actuels l'oublient. Et quand le président français réclame de ses partenaires du G8 des mesures plus efficaces de contrôle, il se moque du monde: dans un marché financier globalisé, des règles qui ne s'imposeraient pas à tous les Etats seraient vaines. Or les grandes puissances économiques tolèrent toutes des paradis où les spéculateurs peuvent impunément se livrer au jeu de l'avion.